

Tout savoir sur la direction des routes



Sur les routes de Seine-et-Marne !



JEAN-FRANÇOIS PARIGI

Président du Département
de Seine-et-Marne

Si l'utilisation des transports en commun se développe en Seine-et-Marne, la voiture reste aujourd'hui le mode de déplacement le plus utilisé et la route, l'infrastructure la plus empruntée. Aussi, le Département se mobilise au quotidien pour adapter et assurer la pérennité de son patrimoine routier, pour sécuriser les déplacements des usagers mais aussi pour veiller à l'intégration de ces équipements dans le paysage.

C'est grâce aux agents de la direction des routes (DR) et aux relais sur les territoires (agences routières départementales) que prend forme l'ambitieuse politique routière du Département.

C'est ainsi qu'au 1^{er} janvier 2024, fort de son expérience et réaffirmant sa volonté de faire de la sécurité routière et de la mobilité une priorité, le Département est devenu gestionnaire des anciennes routes nationales RN 4 et RN 36, se nommant désormais routes départementales RD 1004 et RD 1036. Le Conseil départemental investira 40 M€ d'ici 2026 pour leur réhabilitation.

Découvrez grâce à cette brochure, les domaines de compétences et d'intervention des services de la direction des routes. 



OLIVIER LAVENKA

Vice-président du Département
en charge de l'aménagement
des territoires, des routes,
des politiques contractuelles
et de l'agriculture



SOMMAIRE

p 4

L'action du Département

p 6

L'organisation et les missions de la direction des routes

- Organigramme
- Détail des missions des équipes
- Les missions des agences routières départementales (ARD) et les centres routiers (CR)
- Carte des sites de la direction des routes

p 14

Pour circuler dans de bonnes conditions

L'action du Département



Gérer le réseau

Tout au long de l'année, le Département s'emploie à conserver un réseau routier de qualité et à assurer la viabilité du trafic. Long de 4 420 km de routes, le Département en assure l'entretien régulier ainsi que celui des dépendances (ensemble du domaine public de l'infrastructure – accotements, talus, fossés – à l'exception de la chaussée). Il gère également toute intervention et occupation de son domaine public routier.

Favoriser les modes de déplacements alternatifs

Le recours aux modes de déplacements alternatifs est encouragé par des politiques départementales telles que :

- le PlanVélo77 mis à jour en septembre 2023 par l'assemblée départementale ; il se traduit par la création et l'aménagement de grands itinéraires cyclables (GIC) et l'accompagnement des communes et intercommunalités à créer des liaisons douces ;
- le schéma départemental des stations multimodales de covoiturage qui permet l'aménagement de points de regroupement accessibles à tous pour faciliter le covoiturage ;
- la participation du Département au Plan de déplacements urbains d'Île-de-France et au Plan de mobilisation des transports pour la mise en place des lignes TZen.

Agir pour la sécurité routière

Afin de sécuriser ses voies, le Département a mis en place un programme unique de réaménagement de ses carrefours et de son réseau routier. Il participe à l'évolution des comportements des usagers en agissant sur la compréhension de la route et en participant à la sécurisation des arrêts de bus, des passages à niveau, etc.

Il met également en place des actions de sensibilisation, comme la politique de conduite apaisée en forêt de Fontainebleau qui a permis de diviser par trois le taux de mortalité sur ce massif.

Moderniser et pérenniser les infrastructures

La modernisation du réseau reste un enjeu fort pour le Département. Afin de mieux desservir le territoire, de répondre aux besoins de mobilité, de sécurité et d'accompagner le développement économique, le Département réalise des opérations de modernisation, de réhabilitation ou de grosses réparations de la route et de ses équipements, y compris la rénovation des ouvrages d'art (ponts, passages souterrains, viaducs...).

Agir de façon durable

Les mesures en faveur du développement durable prises par le Département se déclinent non seulement lors des opérations d'entretien (pratiques innovantes, chantiers expérimentaux, nouvelles méthodes de travail) mais également lors de la création de nouvelles routes prenant en compte systématiquement la dimension environnementale.



L'organisation et les missions de la direction des routes



La direction des routes (DR) est, au sein du Département, rattachée à la direction générale adjointe de l'environnement, des déplacements et de l'aménagement du territoire (DGAA).

Elle assure le pilotage de l'exploitation, de la gestion, de l'entretien et du développement du réseau routier départemental.

La direction des routes en chiffres (au 1^{er} janvier 2024)



suite au transfert des anciennes RN36 et RN4,

**NOUVELLES
RD 1004 & RD 1036**

le 1^{er} janvier 2024





DIRECTION DES ROUTES

(dr@departement77.fr)
Melun - 01 64 14 77 77



Sous-direction
du patrimoine
routier



Sous-direction
des usagers et
de la sécurité



Sous-direction
des ressources
et du numérique



Sous-direction
des politiques
et de la
programmation



Sous-direction
des grandes
opérations

5 AGENCES ROUTIÈRES
DÉPARTEMENTALES

**ARD
de Coulommiers**

ard-coulommiers@departement77.fr
8, rue du Parc - 77120 Chailly-en-Brie
01 64 20 22 32

Centres routiers :
La Ferté-sous-Jouarre
Coulommiers
La Ferté-Gaucher

**ARD
de Meaux - Villenoy**

ard-meaux-villenoy@departement77.fr
1, rue des Raguins - 77124 Villenoy
01 60 32 28 38

Centres routiers :
Dammartin-en-Goële
Torcy
Villenoy



**ARD
de Melun
Vert-Saint-Denis**

ard-melun@departement77.fr
314, avenue Anna Lindh
77240 Vert-Saint-Denis - 01 64 81 11 20

Centres routiers :
Tournan-en-Brie
Le Châtelet-en-Brie
Vert-Saint-Denis

**ARD
de Moret - Veneux**

ard-moret-veneux@departement77.fr
9, rue du Bois Prieur
77250 Veneux-les-Sablons - 01 60 73 44 10

Centres routiers :
Fontainebleau
Vouix
Nemours

**ARD
de Provins**

ard-provins@departement77.fr
47, avenue du général de Gaulle
77160 Provins - 01 60 58 67 12

Centres routiers :
Provins
Nangis
Bray-sur-Seine
Rozy-en-Brie

Détail des missions des équipes

La sous-direction du patrimoine routier (SDPR)

La sous-direction du patrimoine routier définit des référentiels techniques en matière d'entretien des routes, programme et assure le suivi des travaux nécessaires à sa conservation. Elle s'occupe de la conception et de la maintenance des ouvrages d'art (ponts, viaducs, etc.). Elle intègre également le Parc départemental qui met à disposition et entretient le matériel (véhicules légers, matériels routiers) et réalise aussi des prestations de travaux d'entretien routier telles que les enduits et le marquage au sol.

La sous-direction des usagers et de la sécurité (SDUS)

La sous-direction des usagers et de la sécurité définit des référentiels techniques en matière d'exploitation et d'usage de la route, et assure le pilotage de leur mise en œuvre. Elle suit les politiques contractuelles et pilote la gestion administrative du domaine public routier (que peut-on faire sur les routes du Département). Elle assure le suivi de la politique de sécurité routière du Département afin de veiller à la sécurité des usagers ; dans ce cadre, elle organise des actions de sensibilisation auprès des collégiens, futurs conducteurs de cyclomoteurs et de véhicules légers. La SDUS est également pilote et coordinatrice du dispositif de la viabilité hivernale.

La sous-direction des grandes opérations (SDGO)

La sous-direction des grandes opérations assure la maîtrise d'ouvrage des « grandes opérations » telles que le Tzen2, la liaison Sud de Chelles, le contournement de Guignes, la liaison routière de l'Est-Francilien ou encore le transfert des anciennes RN36 et RN4 (nouvellement RD1004 et RD1036). Cette sous-direction, composée de deux services d'études (un pour le Nord et un second pour le Sud), assure également la mise en œuvre du PlanVélo77.

La sous-direction des ressources et du numérique (SDRN)

La sous-direction des ressources et du numérique pilote et gère les interfaces entre les services de la direction des routes (DR) et les directions fonctionnelles du Département pour les fonctions supports (ressources humaines, moyens généraux, affaires juridiques et patrimoniales, informatique, numérique et informations géographiques). Elle a la responsabilité du système d'information routier.

La sous-direction des politiques et de la programmation (SDPP)

La sous-direction des politiques et de la programmation définit les politiques routières et se charge de la programmation, du suivi et de l'exécution du budget. Elle prépare les rapports pour l'assemblée départementale et gère l'ensemble des marchés publics.



Les missions des agences routières départementales (ARD) et les centres routiers (CR)

Le Département de Seine-et-Marne compte 5 agences routières départementales implantées sur son territoire.

Leurs missions

- Gérer, exploiter et entretenir le patrimoine routier
- Développer et sécuriser le réseau sur leur secteur
- Assurer une relation directe et de proximité avec les usagers, les riverains et les élus locaux
- Relayer les informations locales et proposer des réponses
- S'assurer du déploiement de la politique départementale sur leur périmètre d'action

Pour exercer leurs différentes missions, les ARD gèrent chacune des centres routiers (16 au total) afin d'agir et d'être opérationnelles au plus vite sur le terrain.

Ces équipes délocalisées interviennent au titre de l'exploitation de la route, de l'entretien du réseau, de la conservation du patrimoine et de la sécurité routière, sous la coordination des ARD et de la direction des routes.

Transfert des routes nationales 4 et 36

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Département est propriétaire des anciennes RN 36 et RN 4, désormais nommées routes départementales (RD) 1036 et 1004. Le centre routier de Rozay-en-Brie a également été transféré et devient le 16^e centre départemental dont la gestion revient à l'ARD de Provins. Ce dernier s'occupera de la RD 1036 ainsi que d'une partie de la RD 1004 et d'autres routes environnantes.

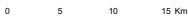


Carte des sites de la direction des routes



ARD de Coulommiers	ARD de Meaux-Villenois	ARD de Melun - Vert-Saint-Denis	ARD de Morêt-Veneux	ARD de Provins
La Ferté-sous-Jouarre	Dammartin-en-Goële	Le Châtelet-en-Brie	Nemours	Bray-sur-Seine
Coulommiers	Villenoy	Vert-Saint-Denis	Fontainebleau	Nangis
La Ferté-Gaucher	Torcy	Tourman-en-Brie	Vouix	Provins
				Rozay-en-Brie

Cartographie : Département de Seine-et-Marne - DR - SNIE - décembre 2023
 Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG - DR



Pour circuler dans de bonnes conditions



L'entretien permanent des voiries

Suite à des intempéries (tempête, inondation, neige, verglas), la circulation peut s'avérer difficile sur le réseau routier ; il est donc surveillé en permanence.

Les équipes de la direction des routes interviennent de jour comme de nuit pour déblayer une voie, sécuriser la circulation sur une portion de route devenue dangereuse, saler en cas de chaussées glissantes...

La viabilité hivernale (VH)

De novembre à mars, le Département déploie son dispositif de « viabilité hivernale ». L'objectif est de s'assurer que les routes soient praticables sur les axes prioritaires. Ce dispositif permet :

- d'organiser la surveillance du réseau routier départemental ;
- d'anticiper les risques d'intempéries en menant des actions préventives (retarder la formation du verglas) et de remise en état des routes (salage, déneigement ou raclage).

Concrètement, plus de 300 agents de la direction des routes (DR) se mobilisent sur les routes départementales pour assurer la sécurité des usagers en cas de neige, verglas et pluie verglaçante. Ils mènent des actions de salage et de déneigement afin de rendre les routes praticables le plus rapidement possible et garantir une bonne circulation en toute sécurité.

Alertes Infos Routes 77

Le Département offre aux usagers de ses routes un service d'informations par e-mail ou par SMS. Ce service permet notamment de recevoir des alertes en période hivernale, afin de connaître l'état et l'accessibilité du réseau routier en cas de neige, verglas et pluie verglaçante.

L'inscription au service est gratuite et peut se faire simplement en ligne en indiquant votre numéro de téléphone (alertes par SMS) ou votre e-mail (alertes par e-mail).

Les usagers peuvent également s'informer sur les prévisions météorologiques et sur les conditions de circulation en téléphonant au **0 800 077 001** ou en consultant la météo du département sur le site de Météo France.

Pour savoir quelle route emprunter en cas de neige, la carte des routes seine-et-marnaises traitées et leur ordre de priorité de déneigement est en ligne sur le site **seine-et-marne.fr**. Elle est mise à jour en temps réel suite aux interventions des agents des routes.



**Pour signaler une difficulté sur le réseau
routier départemental :**



seine-et-marne.fr, nous contacter



Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

Tél. 01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

